

Alumed Projet, transition,... reprise !

Entré chez Alumed en 2009, Kévin Meunier, 33 ans, a repris cette PMI nord-iséroise début 2016. Il avait bien préparé son projet et pris soin de réunir toutes les conditions pour réussir cette opération. Preuve que la sagesse n'attend pas le nombre des années !

"Mon avenir professionnel était bien réfléchi. La création ou la reprise d'une entreprise était un projet que je souhaitais mettre en œuvre au plus vite, explique-t-il. Lorsque que j'ai annoncé mon intention de rachat au dirigeant d'Alumed et qu'il a accepté, nous avons pris le temps de bien préparer la transition et la reprise".

De l'application sans précipitation

Depuis 2009, Kévin Meunier a piloté tous les services au sein d'Alumed. Responsable de la production et de la gestion du personnel, des achats et de la sécurité, il est passé directeur de site en charge du service commercial, développement et des finances. Ainsi, le projet de reprise n'a pas été une surprise pour l'ensemble de l'équipe de 15 personnes. Il l'a aussi partagé avec 2 de ses collaborateurs, le responsable production Thomas Fiard et le responsable études & qualité Benoît Faure ; ils détiennent à eux deux 11% des parts de la SAS (Société en Actions Simplifiée). Kévin Meunier a de son côté créé une holding dont il est seul actionnaire.

S'entourant d'experts pour le montage juridique et financier, le jeune chef d'entreprise s'est également tourné vers la CCI Nord Isère pour des conseils sur la reprise. Il a suivi le programme Stratégie PME pour vali-



der son plan et conforter ses orientations. Puis il a fait appel aux banques historiques d'Alumed, contracté un emprunt et présenté son projet au Réseau Entreprendre Isère pour solliciter un prêt d'honneur. **"Je suis surtout allé chercher les conseils des dirigeants qui composent le comité d'engagement. Je suis jeune, leur regard et leur accompagnement sont très précieux"**. Sa persévérance lui a permis d'être nommé Lauréat 2016, une bonne nouvelle révélée en juin dernier.

Certifié ISO 13485 & ISO 9001, Alumed conçoit et fabrique du matériel médical, en particulier des sous-ensembles mécaniques et des dispositifs médicaux chirurgicaux, hospitaliers et urgence, dentaires, vétérinaires. "Nous sommes reconnus pour notre savoir-faire de produits en aluminium et matériaux techniques, explique Kévin Meunier. Les fabricants, designers et praticiens porteurs d'idées du secteur médical sont nos partenaires privilégiés". Alumed compte poursuivre dans cette voie, tout en renforçant le partenariat et le développement de produits sur-mesure pour le marché médical.

Formation obligatoire des professionnels de l'immobilier

La loi ALUR du 1^{er} juillet 2015 soumet les professionnels de l'immobilier à une obligation de formation continue dont les modalités ont été définies par décret du 18 février 2016, pour une entrée en vigueur au 1^{er} avril 2016. Ce prérequis est désormais nécessaire à l'exercice de leur profession. Le décret précise également que la carte professionnelle ne peut être renouvelée que si son détenteur et ses collaborateurs justifient avoir rempli cette obligation. Aussi, les titulaires de la carte professionnelle ainsi que leurs collaborateurs devront justifier de l'accomplissement de formation continue d'une durée minimale de 14 heures par an. La CCI Nord Isère a mis en place cette formation, les dates sont disponibles sur : www.ccinordisere.fr

du 14 au 25 novembre 2016

dans chacune des 11 CCI de Rhône-Alpes

Forum, ateliers, les 10 clés pour réussir sa création

Les réponses aux questions relatives à la création, à la reprise et à la transmission d'entreprise...

Informations et Inscriptions sur www.ccinordisere.fr
Twitter : @ccinordisere
04 74 95 24 00

Quinzaine régionale

Osez l'entreprise

Créer, reprendre, céder

